GESTION

31/03/2019

SYNTHESE DE

# **ACTION**

#### Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 187,6 ( EUR ) Date de VL et d'actif géré : 29/03/2019 Actif géré : 135,07 ( millions EUR )

Indice de référence :

100% EURO STOXX 50 SPECIAL OPENNING

NET

# Objectif d'investissement

Ce FCPE multi-entreprises labellisé par le CIES (Comité Intersyndical de l'Epargne Salariale) est investi en supports actions sélectionnés dans un univers de valeurs socialement responsables (répondant à des critères extra-financiers

environnementaux, sociétaux et de gouvernance d'entreprise). Il vise à tirer parti à long terme de la performance des marchés d'actions des pays de la zone euro. Cet investissement est soumis aux risques de fluctuation des marchés concernés.

#### Profil de risque et de rendement (SRRI)

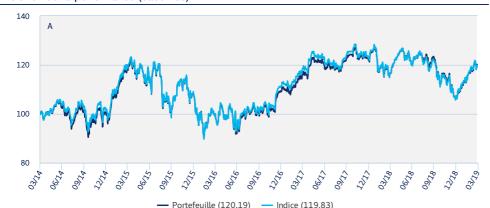
1 2 3 4 5 6 7

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

#### Performances

# Evolution de la performance (base 100) \*



A : Durant cette période. le FCPE est mis en nourricier

# Performances glissantes \*

Depuis le	<b>Depuis le</b> 31/12/2018	1 mois 28/02/2019	3 mois 31/12/2018	<b>1 an</b> 29/03/2018	<b>3 ans</b> 31/03/2016	<b>5 ans</b> 31/03/2014
Portefeuille	12,11%	3,04%	12,11%	3,06%	20,26%	20,19%
Indice	11,93%	2,28%	11,93%	2,67%	19,71%	19,83%
Ecart	0,19%	0,76%	0,19%	0,39%	0,54%	0,36%

# Performances calendaires (1) \*

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Portefeuille	-12,21%	11,84%	1,06%	8,60%	1,89%	23,31%	18,64%	-15,77%	-0,10%	25,66%
Indice	-12,75%	10,45%	2,73%	7,05%	3,97%	22,00%	18,06%	-15,09%	-2,55%	25,38%
Ecart	0,54%	1,39%	-1,67%	1,55%	-2,09%	1,32%	0,58%	-0,68%	2,45%	0,28%

\* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

# Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	12,86%	13,95%	16,79%
Volatilité de l'indice	13,26%	14,37%	17,02%
Tracking Error ex-post	1,77%	1,54%	1,61%
Ratio d'information	0,22	0,10	0
Ratio de Sharpe	0,27	0,50	0,25

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

# Analyse des rendements

Baisse maximale	-60,36%
Délai de recouvrement (jours)	2198
Moins bon mois	10/2008
Moins bonne performance	-16,54%
Meilleur mois	04/2009
Meilleure performance	17,22%

# Indicateurs

	Portefeuille	Indice
Nombre de lignes	54	50



# **ACTION**

# Commentaire de gestion



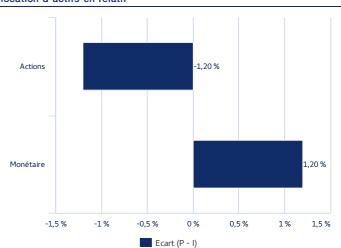
Au cours du mois de mars, de nouveaux signes de ralentissement économique sont apparus aux Etats-Unis tandis que les chiffres sont restés mitigés en zone euro et en Chine. L'évolution des tensions commerciales internationales et du dossier du Brexit, ce dernier n'étant toujours pas résolu, a continué d'attirer l'attention. Après un départ en trombe en début d'année, avec +10,5% à fin février pour le MSCI ACWI\$, l'indice représentatif des actions mondiales a poursuivi sa hausse en mars mais de façon beaucoup plus limitée (+1,0%). Alors que le début d'année avait bénéficié du ton plus conciliant des grandes banques centrales et d'un climat plus apaisé sur le font des négociations commerciales, les inquiétues sur le front de la croissance globale ont ressurgi en mars. Au plan géographique, cette frilosité des marchés en mars a été largement partagée (-0,9% pour le Nikkei à Tokyo, 0,0% pour le Dow Jones à New-York, -0,1% pour le Dax à Francfort) même si certains d'entre-eux ont mieux tiré leur épingle du jeu (+1,6% pour l'Eurostoxx 50, +2,1% pour le CAC 40 à Paris, +2,6% pour l'indice Nasdaq à New-York, plus orienté vers la technologie, et +2,9% pour le FTSE à Londres).

# Composition du portefeuille

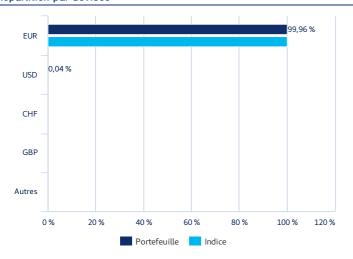
#### Allocation d'actifs

# Actions 1,20 % Monétaire 0 % 20 % 40 % 60 % 80 % 100 % 120 % Portefeuille Indice

#### Allocation d'actifs en relatif



# Répartition par devises

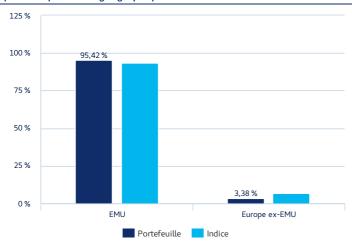




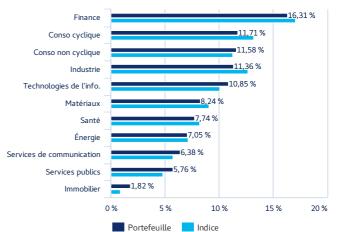
# ACTION

# Composition du portefeuille - Analyse des actions

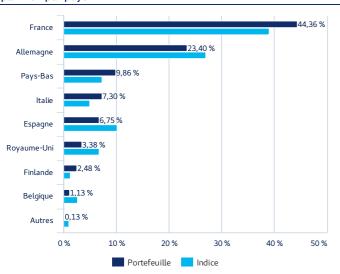
#### Répartition par zones géographiques



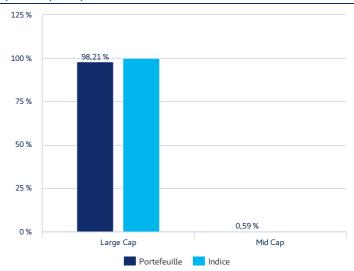
# Répartition par secteurs



# Répartition par pays



# Répartition par capitalisation boursière



# Principaux émetteurs actions

	% d'actif
SAP SE	4,84%
TOTAL SA	4,67%
AXA SA	4,61%
SANOFI	4,51%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4,01%
ALLIANZ SE	3,90%
ENEL SPA	3,61%
ORANGE	3,43%
DANONE	3,40%
UNILEVER NV	3,32%
Total	40,30%





# Caractéristiques principales



Forme juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	17/06/2003
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais courants	0,99% ( prélevés ) - 29/12/2017
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Classification de l'organisme de tutelle	FCPE Actions de pays zone EURO
Code AMF	99000084229
Nom du fonds maître	Amundi Euro Equity ESR

#### **Avertissement**

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.





# Lexique ESG

#### SYNTHESE DE GESTION 31/03/2019

#### Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

# Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

#### ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



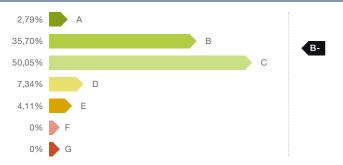
#### Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E.F et G 1
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation
- de l'indice de référence / univers d'investissement 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille <sup>2</sup>

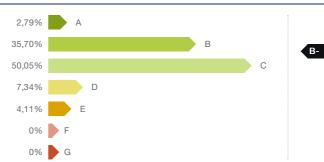
# Note ESG moyenne

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

# Du portefeuille<sup>2</sup>



#### De l'univers de référence<sup>3</sup>



# Evaluation par critère ESG

Environnement	B-
Social	C
Gouvernance	B
Note Globale	В

# Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup>

Nombre d'émetteurs	53
% du portefeuille noté ESG2	99.07%

# Certification et Label ISR



- <sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold
- <sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.
- <sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur,il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG http://www.afg.asso.fr.





# Avertissement



Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

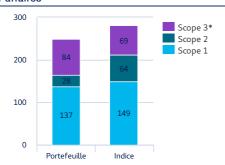


# **ACTION**

#### Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

#### Environnement

# Emissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires



Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

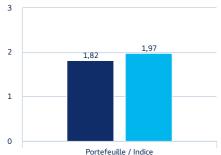
\* fournisseurs de premier rang uniquement

Accidentologie - en millions d'heures<sup>2</sup>

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99.66% 100%

#### Social

Gouvernance



Temps perdu à cause des accidents du travail en millions d'heures

Taux de couverture (Portefeuille/Indice): 51,89% 46,03%

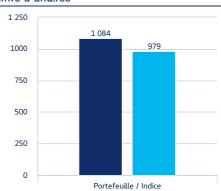
#### Réserves carbone par million d'euros investis



Ce graphique mesure les réserves carbone du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il constitue un indicateur des émissions potentielles, résultant de la combustion des réserves fossiles, induites par l'investissement dans ce portefeuille.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 9.99% 10.64%

#### Consommation d'eau par million d'euros de chiffre d'affaires 2

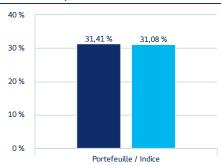


Consommation d'eau en m3 rapportée à un million de chiffre d'affaires

Taux de couverture (Portefeuille/Indice): 17.39% 11.07%

#### Respect des droits humains

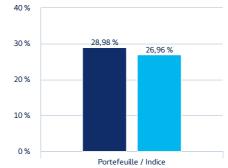
#### Protection et représentativité des salariés<sup>2</sup>



Pourcentage des salariés représentés par des conventions collectives

Taux de couverture (Portefeuille/Indice): 47,53% 53,18%

# Diversité du conseil d'Administration<sup>2</sup>



Pourcentage de femmes au sein du conseil d'administration

Taux de couverture (Portefeuille/Indice): 85,78% 86,74%

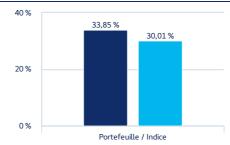
# Indépendance du Conseil d'Administration<sup>2</sup>



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans

Taux de couverture (Portefeuille/Indice): 89,02% 90,72%

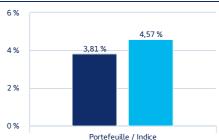
# Répartition des pouvoirs<sup>2</sup>



Pourcentage d'entreprises dont le Directeur Général est également Président du Conseil d'Administration. C'est un indicateur de la répartition des pouvoirs au sein de l'entreprise et de préservation contre les conflits d'intérêts

Taux de couverture (Portefeuille/Indice): 92.80% 95.58%

# Rapport des frais d'audit / consulting<sup>2</sup>



Pourcentage d'entreprises payant plus d'honoraires non liés à l'audit que d'honoraires d'audit (des frais non liés à l'audit élevés et récurrents peuvent potentiellement impacter l'indépendance de l'audit)

Taux de couverture (Portefeuille/Indice): 92.80% 95.58%

# Sources et définitions

- 1. Les données sur émissions carbones sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaine de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer
- 2. Les données de ces indicateurs sont fournies par MSCI.

